



Commission Education Agility Régionale
Auvergne Bourbonnais Velay
Affiliée à la Société Centrale Canine

Présidente de la CEAR :
Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Secrétaire :
Mme Françoise ROULIER
10 rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Châteaugay, le 23 janvier

objet: **Compte-rendu de la réunion du 09 septembre 2005 à RIOM**

Absents excusés : Evelyne AVIT et Christiane BRUN ; les clubs de REILHAC et de St GERMAIN-LAPRADE.

La séance est ouverte à 20h40.

Appel des clubs : MONISTROL et CEC VICHY absents mais ils arriveront en cours de séance.
Délégués présents excepté Evelyne AVIT excusée.

Approbation du P.V.

La Présidente précise qu'elle a reçu de nombreuses lettres concernant des changements de dates de concours mais que l'on y reviendra lorsque l'on évoquera le calendrier 2006. Elle a envoyé aux Présidents des Fédérations Canines Départementales l'avis proposé par rapport aux concours. M. EYMARD DAUPHIN a donné son accord pour les concours qui lui ont été proposés mais a émis un avis négatif envers le club des Rantamplans 03 car celui-ci n'est pas à jour de sa cotisation et n'a pas donné la composition de son Bureau. Le club des Rantamplans 03 fait savoir qu'il a fait parvenir un courrier à la CEAR demandant l'autorisation de changer la date du concours prévu en 2006.

Michel JOURDA signale qu'il a téléphoné à la Présidente après la réunion de son comité pour retenir la date du 11 juin 2006 au lieu du 23 avril 2006 pour le concours de MALVALETTE.

Reprise du calendrier 2006.

Le club IDFIX LEZOUX attend le calendrier des salles de sport.

Le club les PATTES EN L'AIR voudrait rajouter une autre date.

Courrier de Christian DESMAISON : le club de BRIOUDE souhaite organiser un concours d'agility le dimanche 02 avril (concours d'Obéissance le samedi 01 avril) donc retient cette date.

Courrier du club des RANTAMPLANS 03 qui souhaite également retenir la date du 02 avril.

Le club de St PAULIEN demande de reporter la date de son concours au 15 octobre à cause de la FAR d'ANNONAY les 08 et 09 juillet.

Le club de St GERMAIN-LAPRADE organisera un double concours en 2006, soit sur 2-jours, soit un concours double le dimanche.

Pour le club d'AVAUZ CHIENS il faut lire 19 novembre et non 26 novembre comme écrit sur le calendrier.

Le CTR nous informe que le club de MOULINS-YZEURE, dont le terrain s'étend sur 2 hectares, comprend environ 110 adhérents. Il fait beaucoup d'éducation et pratique maintenant l'agility. C'est le seul club de MOULINS et de ses environs.

Résultat de la finale des Masters (NIORT la GARETTE ; les 07 et 08 août 2005)

En catégorie A : **NEPTUNE** (Marie-JO de St PRIEST-BRAMEFONT) 35^{ème}
(57 chiens)

En catégorie B : **Pas de concurrent**

En catégorie C : **ORPHEE** (Hervé de MONISTROL) 57^{ème}
(144 chiens) **RUSTINE** (Thierry de COMMENTRY) 93^{ème}
UNIK (Jean-Yves de IDFIX-LEZOUX) 95^{ème}
PATCHOULY (Philippe de VAUX) 97^{ème}
MARCY-MAZURKA (Jean-Yves de IDFIX-LEZOUX) 117^{ème}
PUMA (Jean des RANTAMPLANS 03) 124^{ème}

En catégorie D : **Pas de concurrent**

ESPOIRS

En catégorie B : **MILOU** (Sarah de LAVALT-Ste-ANNE) 2^{ème}
(3 chiens)

En catégorie C : **STONE** (Pauline de IDFIX-LEZOUX) 11^{ème}
(18 chiens) **PATCHOULY** (Caroline de VAUX) 14^{ème}

En catégorie A et D : **Pas de concurrent**

Résultats de la finale du GPF (MONTELIMAR ; 13 et 14 août 2005).

En catégorie A : **SKIPPY** (Alice du CEC VICHY) 18^{ème}
(117 chiens) **MITSIÉ** (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT) 36^{ème}
NELKA (Claude de RIOM) 98^{ème}
TITA (Pascale de RIOM) 108^{ème}

En catégorie B : **NAEVA** (Jean de BRIOUDE) 32^{ème}
(86 chiens) **SNOOPY-TWO** (William du CEC VICHY) 74^{ème}

En catégorie C : **TOULOUSE** (Marlène de St PRIEST BRAMEFANT) 40^{ème}
(279 chiens) **OXO** (Valérie de St GENES-du-RETZ) 57^{ème}
PHARAON (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ) 58^{ème}
SUNNY (Fabien de RIOM) 93^{ème}
SUZY (Valérie de St GENES-du-RETZ) 132^{ème}
MARCY-MAZURKA (Jean-Yves de IDFIX-LEZOUX) 134^{ème}
TWINNY (Fabrice de St PRIEST BRAMEFANT) 170^{ème}
PATCHOULY (Philippe de VAUX) 174^{ème}
TJOP (Rose de St PAULIEN) 179^{ème}
UDERZO (Philippe de VAUX) 180^{ème}
PUMA (Jean des RANTAMPLANS 03) 207^{ème}

En catégorie D : **PACHA** (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT) 10^{ème}
(24 chiens)

ESPOIRS

En catégorie B : **MILOU** (Sarah de LAVALT-Ste-ANNE) 3^{ème}
(9chiens)

A noter qu'au « Trophée des Champions », Sarah est arrivée 1^{ère} avec MILOU en catégorie B Jeunes Conducteurs.

Licences 2006.

Elles sont téléchargeables sur le site de la CNEA à partir du 01 octobre 2005. Elles doivent être remplies en caractères d'imprimerie et envoyées au CTR qui va remettre à chaque club une demande de licence + les pages d'explication.

Pour la licence du canicross, un certificat médical datant de moins d'un an avant le concours est exigé pour le conducteur du chien.

Stage de Moniteur en Education Canine 2^{ème} Degré..

Le CTR évoque le stage de Moniteur en Education Canine 2^{ème} Degré qui aura lieu les 08 et 09 octobre 2005 (1^{er} module) ; les 10 et 11 décembre 2005 (2^{ème} module) ; les 18 et 19 février 2006 (3^{ème} module). Ce stage est organisé à la demande de tous les clubs d'Auvergne. Mais à ce jour, seuls 31 candidats sont inscrits, ce qui imposerait un supplément de 67€ par personne. D'après les estimations du CTR il serait bon qu'une dizaine de personnes supplémentaires s'inscrivent car on ne peut pas demander une aide financière au club de LEZOUX. Certains clubs d'Auvergne n'ont envoyé aucun candidat, mais le club de BAINS va venir en nombre (11 inscriptions). 3 sont originaires de la Bourgogne et 2 du Centre. Jean BONY souhaite que les gens intéressés fassent parvenir un chèque de 110€ + un chèque séparé pour les repas et joignent 1 enveloppe timbrée pour la réponse. Le CTR explique qu'il serait fort regrettable de devoir annuler ce stage. Il laisse encore une dizaine de jours pour s'inscrire, la date butoir étant le 20 septembre 2005. Jean BONY précise qu'il a téléphoné à Jacqueline MERCHIE et à Jean-Pierre GARCIA au sujet de ce stage, mais les dates n'ont pas été mentionnées dans les mises à jour de la CNEA.

Concours de la CEAR 2005.

Le CTR nous informe que le concours de la CEAR prévu à St PAULIEN le 23 octobre 2005 a dû être annulé en raison de l'indisponibilité du juge Jacques GASDEBLAY. Eventuellement on aurait pu avancer le concours au samedi 22 octobre ou le retarder d'une semaine, mais ceci n'a pas été possible. On aurait pu également faire venir un autre juge mais les frais auraient été très importants.

Flyball

Caroline MICHEAU tient à la disposition des personnes intéressées des documents et photos prises lors des journées « découverte » dans la Régionale. Un lanceur a été prêté à chaque délégué régional. Caroline se déplace avec le matériel nécessaire à la pratique du Flyball et est ouverte à toute proposition. Pourquoi ne pas envisager des mini-entraînements pour les licenciés en Flyball ? Il serait possible d'amener la boîte et les balles en concours d'agility en demandant au juge si un mini-entraînement réservé aux licenciés en Flyball est réalisable. Ceci pourrait prendre place entre 12h et 14h lors de la pause repas. Caroline rappelle que les journées découverte sont ouvertes à tous mais qu'elle est la seule, dans la régionale., à avoir la possibilité d'organiser une démonstration. Le samedi 17 septembre 2005 une animation Flyball aura lieu à LEZOUX. Une autre démonstration se tiendra à la jardinerie BOTANIC d'AUBIERE, ainsi qu'au salon de l'animal de compagnie à COURNON les 03 et 04 décembre 2005 et à SUPER-BESSE à l'occasion de la journée du chien. Pour le moment le nombre de licenciés Flyball est restreint. Caroline envisage de nommer un Responsable Flyball par club puis d'organiser une journée spéciale pour les clubs intéressés. Si un club souhaite mettre en place une démonstration, qu'il le lui fasse savoir.

Le club de MOULINS demande si une participation financière est imposée lors des journées découverte. Il lui est répondu que non.

Les 1^{er} juges de Flyball vont bénéficier d'une formation les 22 et 23 octobre 2005. Il sera alors possible par la suite d'envisager des tournois de Flyball.

Organisation pour les finales.

Hervé GERBAUD évoque ensuite le défilé de la Régionale Auvergne lors de la finale des Masters à NIORT-la-GARETTE (06 et 07 août 2005) et celui du GPF à MONTELIMAR (13 et 14 août 2005). D'après lui ce fut *lamentable* et cet avis est partagé par d'autres participants. Il faut souligner que depuis plusieurs années le drapeau, dont le manche est cassé, n'est même pas à l'endroit ! Rien n'avait été préparé par les agilitistes auvergnats qui ne sont même pas restés ensemble. Sarah a dû monter sur la 2^{ème} marche du podium seule avec son chien. Personne n'a proposé de la porter ! Hervé insiste sur le *ridicule* de l'Auvergne qui a été *minable* par rapport aux autres Régionales. C'est finalement Pauline qui a fourni le CD avec la musique auvergnate mais il avait été très difficile de se mettre d'accord à ce sujet.

Hervé déplore également que les finalistes (FAR et GPF) ne se soient pas réunis pour faire un entraînement commun.

La Présidente souligne qu'elle s'est occupée du choix de la musique et que les gens étaient supposés porter les gilets fournis par la CEAR l'année précédente.

Jean BONY fait savoir qu'une casquette Royal Canin a été remise aux agilitistes lors de la finale des Masters, aussi tout le monde a sorti la casquette du sac mais personne n'a proposé quelque chose. Jean estime que tout ceci est regrettable et que les gens doivent se prendre en charge.

L'année dernière, lorsque la finale des Masters avait eu lieu en décembre, les sélectionnés s'étaient réunis à RIOM pour s'entraîner et discuter des costumes. Mais en été il est pratiquement impossible de rassembler les participants.

Fatrice GAMELIN pense que « l'esprit agility de la Régionale » manquait à la finale du GPF à MONTELIMAR.

Jean BONY admet que l'on ne connaît les sélectionnés que peu de temps avant les finales mais il serait peut être intéressant de prévoir quelque chose de convivial bien avant d'avoir les noms des finalistes.

Bruno CHIAPELLO rappelle qu'au début les gens ne voulaient pas de vêtement ; ils préféreraient de l'argent.

La Présidente reprend la parole et suggère de prévoir une date pour rassembler tous les sélectionnés aux finales.

Hervé reconnaît que les résultats de nos chiens ne sont pas ridicules au niveau national mais il n'y a pas de cohésion dans la Régionale et il manque un leader.

Questions diverses.

Patrick BOUGEROL souhaiterait que l'on réduise le nombre de réunions CEAR dans l'année. Pourquoi pas 2 réunions seulement au lieu de 4 ? La Présidente lui répond qu'elle avait proposé de se réunir le samedi après-midi mais la plupart des entraînements ont lieu ce jour là dans les clubs ; aussi cela semble difficile à mettre en place. Il est certain que le vendredi soir pose des problèmes aux Présidents et Responsables qui viennent de loin.

Entraînement interclubs. La Présidente a pris contact avec François BESSE, mais rien de définitif n'a été arrêté. Elle a demandé à Michèle MILLE de se renseigner sur une possibilité d'entraînement au Boulodrome d'ISSOIRE.

Jean BONY nous informe de l'organisation d'une journée « école du chiot » ; présentation de la « méthode naturelle d'éducation » qui aura lieu le 06 ou le 13 novembre 2005 à VICHY (coût : 10.40€ pour la restauration en cafétéria). Il sera secondé par 2 Educateurs Canins qui ont suivi les stages « méthode naturelle d'éducation ». La matinée sera consacrée à la théorie et la mise en pratique sur le terrain aura lieu l'après-midi. Que les clubs intéressés se fassent connaître (feuille sur internet pour les inscriptions). Les clubs de, BAINS, BRUGHEAS, ISSOIRE, MALVALETTE, MOULINS et RIOM seraient demandeurs.

Une discussion s'engage ensuite sur le fait que certains chiens sont pris ou pas en concours de la Régionale. Le BO suggère d'inscrire les chiens selon l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi ou Internet). Le CTR envisage de poser la question lors de la réunion des CTR à PARIS début janvier 2006.

Françoise HUGONIN rappelle que pour le concours du CEC VICHY certains chiens n'avaient pas été pris en mars 2005. Il a donc été décidé de fonctionner au prorata de chaque club pour le concours d'octobre. Elle demande aux clubs d'établir une liste préférentielle.

Michelle SAURON a 32 licenciés à BAINS et se demande comment faire.

Philippe BEL fait savoir que si plus de 100 chiens sont inscrits à VAUX le 20 novembre 2005, il choisira un 2^{ème} juge.

Peut-être pourrait-on prévoir des doubles concours dans notre Régionale à l'avenir.

La séance est levée vers 22h15.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 10 mars 2006 à 21h dans le local du club de BRIOUDE.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER